



Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Le Paulinoix



Saint-Paul-de-
l'ÎLE-AUX-NOIX
Capitale nautique

« Le Paulinoix » est un journal quadrimestriel distribué en avril, août et décembre.

»»» Inscription en ligne

**SAISON DE SOCCER 2023
LIEN DISPONIBLE SUR
NOTRE SITE WEB**

INSCRIPTIONS EN COURS

Information : 450-291-3166 poste 2303





Le conseil municipal en bref

Novembre/décembre 2022

- Règlement 423-2022 modifiant le règlement 366-2017 (RM-460) concernant la paix publique et les nuisances.
- Comité d'accès à l'information et protection des renseignements personnels.
- Infolettres—activation de la boîte d'envoi.
- Adoption du règlement 425-2022 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.
- Adoption du règlement 426-2022 sur la démolition d'immeubles.
- Location roulotte de chantier—anneau de glace.
- Autorisation transmission d'appel d'offres pour la fourniture et l'installation de jeux d'eau.
- Achat haut-parleur sans fil Bluetooth.
- Chorale de Noël (illumination du sapin de Noël).
- Cercle de Fermières— demande d'appui pour subvention.
- Renouvellement du contrat d'assurance de dommages avec la FQM Assurances.
- Renouvellement du contrat d'assurance –accident pour les pompiers.
- Demande de financement à Emploi d'Été Canada 2023— Initiative EÉC.
- Nomination maires-suppléants pour l'année 2023.
- Approbation prévisions budgétaires 2023 —transport adapté.
- Renouvellement d'entente intermunicipale pour l'année 2023 pour la prévention incendie des risques moyens, élevés et très élevés.
- Vente de gré à gré du camion-citerne Volvo WG 1997.
- Octroi du mandat de services professionnels—étude de capacité du réseau d'égout et de la station d'épuration.
- Prolongement du réseau d'égout Phase II.

- Adoption du règlement 427-2022 modifiant le règlement 408-2022 relatif aux dérogations mineures.
- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023.
- Adoption du plan triennal d'immobilisation 2023-2024-2025.
- Adoption du règlement 431-2022 modifiant le règlement 409-2021 de gestion contractuelle.

Janvier/février

- Adoption du règlement 428-2022 régissant la période de questions aux séances du conseil.
- Adoption du règlement 430-2022 modifiant le règlement 389-2020 établissant les tarifs pour divers services rendus par la municipalité.
- Spectacle—Les 4 Chevaliers Easton—20 août 2023.
- Achat de matériel sportif en lien avec la subvention du fonds « *En Montérégie, On bouge!* ».
- Adoption du règlement 432-2023 décrétant l'imposition des taux de taxation, de tarification et de compensation pour 2023.
- Appui - demande de construction d'une école secondaire à Lacolle.
- Prêt temporaire TECQ et PSISRPE pour l'aménagement de jeux d'eau.
- Adoption du rapport annuel d'activités de l'An 5 en lien avec le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération de la MRC du Haut-Richelieu.
- Adjudication de contrat pour l'aménagement de jeux d'eau au parc municipal.
- 125e anniversaire—achat de matériel promotionnel.
- Entente—prêt d'une œuvre d'art « La Marmotte » au Refuge de l'Île—Port de plaisance.

Source: Chantal Surprenant
Secrétaire administrative

Les séances ont lieu dans la salle du conseil à 19 h, accueil à partir de 18 h 45
(entrée arrière du 959, rue Principale)

N'oubliez pas que la date limite pour retirer votre abri de type « Tempo » est le 15 avril (toile et armature).



Service Alerte Municipale (SAM)



La municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix souhaite rappeler à nouveau à ses citoyens l'utilisation du système d'alertes municipales. Notre application Web vous transmet rapidement par messages téléphoniques, messagerie texte ou par courriels, selon votre choix, les alertes municipales importantes. Nos alertes vous parviendront au moment opportun, où que vous soyez. Notre service est sans frais et permet le désabonnement en tout temps. Vous n'avez qu'à visiter le site www.ileauxnoix.com et vous y inscrire facilement. Pour ceux et celles qui ne possèdent pas d'accès à Internet, vous pouvez communiquer avec la municipalité au 450 291-3166, poste 2301. Dès votre inscription, vous serez informés via le média choisi, des alertes émises par la municipalité, telles qu'avis d'ébullition, problèmes au réseau d'assainissement, fermeture de rues, inondation, etc.

Nouveaux arrivants

Nous désirons souhaiter la plus cordiale des bienvenues à tous les nouveaux arrivants.

Afin de faciliter votre arrivée, nous avons préparé une petite trousse de bienvenue où sont regroupées la plupart des informations pertinentes à connaître.

Cette trousse vous parviendra sous peu.





RESTEZ CONNECTÉS

Abonnez-vous à l'infolettre de la municipalité en scannant le code ici ou en téléphonant au 450-291-3166




Journée grande corvée Samedi 20 mai 2023 de 8 h à 16 h

La saison estivale arrivant de nouveau à grands pas, la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix invite tous ses citoyens à mettre la main à la pâte afin de refaire une beauté à l'ensemble de son territoire.

La municipalité mettra donc à votre disposition des conteneurs qui seront placés dans le stationnement de la mairie au 959, rue Principale. Certains conteneurs serviront à accueillir bois et matériaux de construction tandis que d'autres seront consacrés aux ordures. Une remorque servira à recevoir les pneus, batteries et peinture à usage résidentiel. Le tri de vos matières sera requis.

Les citoyens sont donc invités à apporter leurs rebuts le samedi 20 mai à la mairie. **Preuve de résidence obligatoire** (permis de conduire, avis d'évaluation, etc.).

Matières acceptées :	Ne seront pas acceptés :
Bois de construction et traité, panneau aggloméré et de particules, isolant, vitre, fenêtre, céramique, meuble de bois ou de mélamine, toilette, filage, peinture, huile, appareil électronique et informatique, pneu sans jante.	Apprêt et peinture pour usage industriel, déchets biomédicaux, déchets industriels, médicaments, munitions, peinture pour signalisation, peinture pour usage artistique, bardeaux d'asphalte, traverse de chemin de fer, pneu avec jante, béton, terre, matelas, divan. Voir comment se départir de ces matières à www.compo.qc.ca

REVENU
QUÉBEC



Crédit d'impôt pour mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

Vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles si, entre autres, les conditions suivantes sont remplies:

- ◆ Vous résidiez au Québec le 31 décembre de l'année visée par la demande (ou le jour où vous avez cessé de résider au Canada);
- ◆ Vous ou votre conjoint avez conclu une entente après le 31 mars 2017 et avant le 1er avril 2027 avec un entrepreneur qualifié afin qu'il réalise des travaux portant sur des installations d'assainissement des eaux usées à l'égard d'une habitation admissible (soit, en règle générale, une habitation située au Québec dont vous êtes propriétaire et qui constitue votre lieu principal de résidence ou, à certaines conditions, un chalet dont vous êtes propriétaire);
- ◆ Les dépenses engagées pour ces travaux ont été **payées dans l'année visée par la demande**.

Ce crédit d'impôt s'applique pour les années 2017 à 2027 seulement.

Calcul du crédit

Le crédit d'impôt maximal qui peut être accordé pour votre habitation, pour les années 2017 à 2027, est de 5 500 \$.

Pour connaître toutes les conditions donnant droit à ce crédit d'impôt et pour en calculer le montant, remplissez le formulaire *Crédit d'impôt pour mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles* (TP-1029.AE).



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES

AVERTISSEUR
DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.

PLAN D'ÉVACUATION
EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.

COMMENT ÉVACUER
VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.

ARTICLES
DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.

SOURCE
DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.  

MONOXYDE
DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.

PRÉVENIR LES FEUX
DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.

RAMONAGE
DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.

CENDRES
CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies



SÛRETÉ DU QUÉBEC



REFUSEZ! DITES NON!

RACCROCHEZ ET SIGNALEZ LA FRAUDE

Joindre la Sûreté du Québec au **310-4141** ou ***4141** (cellulaire) ou le Centre anti-fraude du Canada **1 888 495-8501** ou www.antifraudcentre-centreantifraude.ca

Personne n'est à l'abri d'une escroquerie, peu importe son âge, son niveau de scolarité ou son lieu de résidence. La plupart des fraudes peuvent être évitées. Pour cela, il faut savoir les reconnaître et être vigilant en se protégeant efficacement.

*Source: Luc Moreau, Sergent
Sûreté du Québec*

GRENIER AUX TROUVAILLES (Partage sans Faim)



Conférences ouvertes à tous

- 9 mars** : Invité : C.A.A.P. Montérégie
(Centre d'assistance et d'accompagnement
aux plaintes Montérégie)
6 avril : Invité : Société Alzheimer
4 mai : Invité : Justice Alternative

Bienvenue à tous !!!

Notre adresse :

1, rue Van Vliet (porte blanche) Lacolle

Inscription requise au 450 246-4032 poste 102



Pour **Kuiztots** 7-12 ans :
11 mars et 13 mai

Pour les **ânés 50 ans et +** :
29 mars, 27 avril et 24 mai
Hélène au 450 246-4032 poste 102

Horaires de la boutique

**Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 12 h à 17 h,
samedi 10 h à 16 h**

Bientôt vêtements printemps-été en boutique!

Groupe d'achats de la Frontière

Le groupe d'achats est ouvert à tous!

Dates de commande : 15 mars, 5 et 26 avril et 17 mai.

Pour information et abonnement à la liste d'envoi:

Hélène au 450 246-4032 poste 102



Horaires: lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 11 h
(sauf les fériés, nous sommes fermés)

Santé-Mieux-être-Plaisir
VENEZ BOUGER AVEC NOUS!

Lynda Bienz, entraîneure
Rés.: 450 246-2068, travail: 450 246-4032 poste 104



INFORMATIONS

BRUN'O Lebac

La collecte de matières organiques est implantée dans la municipalité depuis maintenant 2 ans.

Bonne fête BRUN'O!

Soulignez l'événement en apprenant à connaître un peu plus BRUN'O grâce à la séance d'information disponible en ligne à brunolebac.ca.

Truc anti-gaspi : La planification est la clé!

- ⇒ Avant de débiter votre liste d'épicerie, faites l'inventaire des aliments que vous avez déjà à la maison. Vous remarquerez ainsi les légumes moins jolis ou les aliments dont la date de péremption approche. Utilisez-les dans votre menu de la semaine!
- ⇒ Une fois la liste d'épicerie complétée, respectez-la en parcourant les allées du supermarché.
- ⇒ Ayez l'estomac plein avant de vous aventurer au marché. Le panier se remplira moins rapidement d'aliments qui pourraient être gaspillés.



Malgré tout, vous avez de la nourriture à jeter? Déposez-la dans votre bac brun!

Pour des trucs pour éviter le gaspillage alimentaire : www.compo.qc.ca/reduire

Réduire, c'est agir!

Ce printemps, nous procéderons à l'annonce de la tenue d'activités en lien avec la réduction des déchets. Surveillez nos actualités sur notre page Facebook et sur notre site web, compo.qc.ca/reduire!

Pâques

Les écocentres et le bureau administratif seront fermés le lundi 10 avril.

Il n'y a aucun changement à l'horaire des collectes.

Les efforts des citoyens pour réduire les déchets portent fruit!

En 2021, dans la MRC du Haut-Richelieu, la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement a connu une diminution de 22 % en comparaison avec la moyenne des années 2016 à 2020. Ces excellents résultats sont notamment dus au remaniement des collectes et au début de la collecte des matières organiques en 2021.

Chaque année, le montant de la redevance redistribuée est calculé en fonction de la performance des municipalités pour la gestion des matières résiduelles dans les résidences, les industries, les commerces et les institutions de son territoire.

Les sommes reçues grâce au Programme sur la redistribution aux municipalités doivent soutenir le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et permettent la mise en place des moyens de poursuivre la réduction des déchets, de valoriser certaines matières et de limiter l'enfouissement au maximum.

Source: Cindy Rousselle

Compo-Haut-Richelieu

fadoq

Club FADOQ Île-aux-Noix

Un mot de rappel que les activités des lundis, mardis et jeudis, sont toujours en cours jusqu'à la fin mai.

Les déjeuners sont annulés pour le reste de l'année.

Le conseil d'administration vous invite à l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le 25 avril 2023 à 14 h à la salle des organismes.

Bienvenue à tous les membres!

Carmen Fortin, présidente



Le Cercle de Fermières de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix fête son 95^e anniversaire!

Notre Cercle fête cette année son 95^e anniversaire de fondation. À cette occasion, nous organisons une méga exposition les 29 et 30 avril 2023 de 10 h à 16 h au Centre Paulinoix.

En plus des articles confectionnés par nos membres, nous aurons une table spéciale pour des morceaux anciens, dont certains ont plus de 100 ans. Nous aurons aussi une table pour les jeunes qui suivent cet hiver les ateliers de « Transmission du Patrimoine artisanal ».

Des billets pour notre tirage annuel sont déjà en vente, voici les prix : une courtepointe, une couverture avec coussin crochetés, un centre de table avec quatre napperons tissés, un tablier déco-bateaux avec mitaines de four et deux linges à vaisselle tissés.

Notre local est toujours ouvert le lundi et mercredi. Appelez-nous avant de vous déplacer au 450-291-3166, poste 2345. N'oubliez pas que vous pouvez vous inscrire en tout temps afin de devenir membre du Cercle.

Vous pouvez ainsi profiter de rabais chez plusieurs fournisseurs. En plus, vous recevez cinq revues par année et profitez de professeures expérimentées dans toutes les activités artisanales telles que couture, tissage, tricot, broderie, peinture et plus.

Au plaisir de vous rencontrer.

Christiane Fleury, présidente
450 291-3609



Voici quelques pièces du tirage.



Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier

Le rapport annuel du Réseau Biblio de la Montérégie indique que la bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier a effectué 8 844 prêts de documents au cours de l'année 2022.

C'est la première fois que la bibliothèque atteint un tel chiffre de prêts. Un grand merci pour votre fidélité et à toutes les bénévoles qui s'efforcent de répondre à vos demandes.

Les heures du conte de Noël et de la Saint-Valentin ont connu un beau succès. Les tout-petits apprécient grandement cette activité. Ils peuvent participer à un bricolage et gagner des prix de présence. La prochaine heure du conte aura lieu le vendredi 12 mai prochain au Centre Paulinoix à 19 heures.

La bibliothèque procède chaque mois à l'achat de nouveaux volumes pour adultes et enfants. N'hésitez pas à nous faire des suggestions d'achat. Un cahier est disponible à cet effet en permanence à l'entrée de la bibliothèque.

Roger Langlois, responsable
biblio@ileauxnoix.qc.ca
<https://www.facebook.com/bibliolle/>

Nouveautés:



Parcs
Canada

Lieu historique national du Fort-Lennox

SAISON 2023

Samedi 17 et dimanche 18 juin de 10 h à 17 h;

Du 23 juin au 4 septembre, tous les jours de 10 h à 17 h;

Du 8 septembre au 9 octobre: vendredi, samedi et dimanche + férié de 10 h à 17 h.



L'expérience proposée aux visiteurs du fort Lennox en 2023 mettra en valeur l'histoire de l'île aux Noix autant que sa biodiversité. Les visiteurs seront transportés entre le passé et le présent et découvriront les personnes qui ont façonné l'histoire de ce lieu. L'expérience, plus authentique et significative, permettra de découvrir toutes les richesses de cette petit île du Richelieu.

DÉCOUVRIR LA VIE DES FAMILLES DE SERVICE: UNE ACTIVITÉ INTERACTIVE

Les visiteurs pourront comprendre le quotidien des familles de service par un jeu interactif numérique qui les plongera au cœur de la vie des femmes en garnison.

Découvrez la grande histoire de l'île aux Noix. Au plaisir de vous accueillir!

Pour plus d'informations, consultez le site Web ou la page Facebook
parcs.canada.ca/lennox | www.facebook.com/LHNauQC



Source: Géraldine Duvernay, Parcs Canada



Refuge de l'Île-Port de plaisance Bestiaire de la Route touristique du Richelieu

Le **Bestiaire de la Route touristique du Richelieu** est un parcours de quinze œuvres animalières qui prennent la forme de sculptures-fenêtres. Ces œuvres sont dispersées de part et d'autre de la rivière, sur la Route du Richelieu, un parcours de 265 kilomètres. Parmi ces œuvres, **La Marmotte**, de l'artiste André Michel, se retrouve sur le site du Refuge de l'Île-Port de plaisance. Sa conception, qui rappelle celle d'une fenêtre, permet d'admirer la rivière à travers l'œuvre.

Une entente avec le Musée des Beaux-Arts de Mont-Saint-Hilaire nous permet de bénéficier de cette magnifique sculpture. L'inauguration de l'ensemble du Bestiaire de la Route touristique du Richelieu, de Sorel-Tracy à Lacolle, organisée par Tourisme Montérégie, aura lieu au printemps. Des informations plus précises vous parviendront sous peu.



NOUS EMBAUCHONS



PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DU REFUGE DE L'ÎLE-PORT DE PLAISANCE



- ÊTRE ÂGÉ ENTRE 15 ET 30 ANS*
- 30H SEMAINE DURANT 10 SEMAINES (À PARTIR DU 24 JUIN)
- 16,50\$/H
- AIMER TRAVAILLER À L'EXTÉRIEUR ET AVEC LE PUBLIC

POUR INFORMATION OU POUR POSTULER : MARION CÔTÉ
LOISIRS@ILEAUXNOIX.QC.CA 450-291-3166 POSTE 2303

*Critère du programme d'Emploi d'Été Canada



Les bons coups du p'tit journal.....

Deux jeunes filles de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, **Charlotte et Florence Daudelin**, évoluent au sein de l'équipe de ringuette Rockets Roussillon Atome C depuis respectivement 1 an et 2 ans.

Cette équipe possède une saison parfaite! Aucune défaite depuis le début de la saison!
Rockets Roussillon a également gagné le championnat de l'année en plus de deux tournois!
Leur dernier tournoi aura lieu à Trois-Rivières les 14, 15 et 16 avril prochains.

Félicitations à toutes les joueuses!

Vous avez un bon coup à nous suggérer? Transmettez-nous un courriel à info@ileauxnoix.qc.ca.
(exclusif aux citoyens de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix)



Photos: Sylvain
Hamel

Loisirs et événements

Nouveau matériel sportif au Centre Paulinoix!



Avec la contribution financière du ministère de l'Éducation, de Kino-Québec et de Loisir et Sport Montérégie.



Gratuit!

Initiation au Kin-ball (7 à 12 ans)

16 avril 13h au Centre Paulinoix

Inscription : 450-291-3166 poste 2303

ou loisirs@ileauxnoix.qc.ca



Formation RCR - Cardio Secours

Nous suggérons à tous les utilisateurs de plateau sportif, âgés de 12 ans et plus, à suivre cette formation qui inclut la formation DEA (défibrillateur). La municipalité s'étant munie d'un défibrillateur dans le Centre Paulinoix, désire inviter la population à connaître le fonctionnement de cet appareil. Certification à la suite de la formation.

Gratuit

Date : 13 mai 2023 Heure : 13h à 17h Inscription : 450-291-3166 poste 2303 ou loisirs@ileauxnoix.qc.ca



**Restez à l'affût,
détails à venir!**

Activités à venir dans le cadre du 125e

125e anniversaire

En 2023, la municipalité souligne son 125e anniversaire. Événements et activités se dérouleront tout au long de l'année afin de souligner 125 ans d'histoire! Le comité organisateur travaille fort pour une programmation qui saura vous plaire.

**10
JUN**

Rallye automobile avec souper spaghetti

**7
JUILLET**

Feu de joie au Refuge avec la chanteuse Marie-Ève Quirion

**8
JUILLET**

Souper sous le chapiteau et spectacle Hommage aux Colocs

**12
AOÛT**

Défilé de bateaux

